

# Conditions de mise à disposition de moto avec chauffeur (Transport de Personnes)

## 1- Objet du service

**ACCESS CITY BIKE** propose à ses clients et/ou à tout passager qu'il désignera, ses services de location de véhicule motorisé à deux roues avec chauffeur pour le mener à la destination choisie si elle correspond à la zone de couverture de nos services (Paris, Orly, Roissy, Ile de France & grande banlieue sans limitation de distance).

## 2- Accès aux services

Le client qui souhaite utiliser nos services devra commander un véhicule par téléphone au 06.09.59.89.34, 24h/24h et 7j/7j ou sur le site internet [www.accesscitybike.fr](http://www.accesscitybike.fr) en précisant son nom, son adresse et son numéro de téléphone ainsi que l'ensemble des coordonnées de son lieu de destination avec les impératifs horaires.

Les réservations ne seront transformées en commandes qu'après validation téléphonique ou par mail de nos services.

En cas d'annulation moins d'une heure avant le rendez-vous prévu le trajet sera facturé dans son intégralité ; dans le cas d'une annulation deux heures avant le rendez-vous prévu, le trajet sera facturé 50 % du montant de la course.

Il sera également demandé un paiement d'avance en CB (VAD) pour toutes réservations de mise à disposition ou pour toutes autres réservations si nous en estimons la nécessité.

## 3- Tarifs et conditions de paiement

Le paiement doit être effectué intégralement auprès du chauffeur par carte bancaire, chèque ou espèces à la fin du trajet (sauf pour les clients ayant souscrit une formule d'Abonnement disponible auprès de nos services).

Pour les clients ayant souscrit un abonnement, il est expressément stipulé que les sommes non payées à leur échéance ou devenues exigibles par le fait du client entraîneront le paiement d'intérêt de retard au taux de base bancaire majoré de 3 points, à partir du jour de leur exigibilité.

Si le non-paiement d'une somme à l'échéance convenue a donné lieu à une mise en demeure, les frais de recouvrement occasionnés donneront lieu au paiement de 15% des sommes dues sans préjudice des intérêts moratoires stipulés dans les conditions générales de mise à disposition ci-dessus.

Les assurances, le carburant, les péages, le service conducteur sont inclus dans nos tarifs forfaitaires Toutes Taxes comprises (TVA 7%). Pour toute prestation non forfaitaire, les péages, heures d'attente ou kilomètres supplémentaires non prévus dans le devis seront facturés en supplément.

Pour les mises à disposition, toute ½ heure commencée donne lieu à la facturation d'une heure entière.

Tarification complète sur [www.accesscitybike.fr](http://www.accesscitybike.fr)

Après un délai d'attente de 15 minutes sans appel du client, **ACCESS CITY BIKE** sera en droit de considérer que la réservation a été annulée. La réservation sera alors facturée à 100 %.

Les attentes sont facturées 1€/minutes passé un délai de 10 minutes. Exception faite des Gares et Aéroports ou l'attente est offerte quelle que soit sa durée.

**ACCESS CITY BIKE** se réserve le droit de changer ses tarifs sans préavis. Les Réservations déjà effectuées ou les abonnements en cours au moment du changement de tarif ne seront pas concernés par ces modifications.

## 4- Prestations et responsabilité

**ACCESS CITY BIKE** s'engage à mettre tout en œuvre pour mener son passager à destination dans les meilleurs délais et

dans des conditions de sécurité et de confort optimales et dans le respect du code de la route.

En aucun cas il ne pourra être demandé à **ACCESS CITY BIKE**, d'enfreindre les règles du code de la route, quelque soit le bien fondé des requêtes.

La responsabilité d'**ACCESS CITY BIKE** couvre les dommages corporels de manière illimitée et les dommages directs matériels et immatériels dans un plafond fixé selon notre contrat d'assurance en cours causés au passager, depuis la montée sur le véhicule jusqu'à la descente ces deux actions comprises; sauf les dommages causés par la faute du passager.

Pour des raisons de sécurité, il est interdit de fumer, de transporter des substances inflammables, explosives, corrosives ou toxiques et objets dangereux. Le non-respect de ces exigences engage la responsabilité du client et/ou du passager. **ACCESS CITY BIKE** se réserve alors la possibilité de tout recours éventuel. Les petits animaux ne sont admis au transport que sur accord préalable au moment de la réservation ou sur appréciation du pilote.

Il est clairement convenu que les retards sur les délais de transports dus à des difficultés imprévues de circulation n'ouvrent pas de droit à des indemnités de toutes sortes.

En cas de dégradation de l'équipement ou du véhicule du fait du passager, toute remise en état ou changement du matériel, quel qu'en soient les causes, serait facturé au client. Tout dommage causé à un tiers par suite d'un comportement du passager non conforme aux règles élémentaires de sécurité serait de la responsabilité du client.

**ACCESS CITY BIKE** se réserve le droit de débarquer son client du véhicule si celui-ci ne respecte pas les consignes de sécurité exposées par **ACCESS CITY BIKE** et ceci sans qu'il soit possible d'exiger le remboursement de la course.

La réception de la livraison pour les courses de colis constitue, sauf preuve contraire, présomption que les marchandises ont été livrées en bon état.

**ACCESS CITY BIKE** se réserve le droit de sous-traiter ses services auprès de sociétés référencées par ses soins

## 5- Attribution de compétences

Le présent contrat est soumis à la loi française. Si une ou plusieurs dispositions du présent contrat étaient frappées de nullité ou d'inapplicabilité, les autres stipulations garderaient toute leur force et leur portée. Tout litige relatif à l'interprétation ou l'exécution du présent contrat sera soumis au Tribunal de Commerce de Meaux.

Pour toute contestation concernant nos prestations, le Tribunal de Commerce de Seine et Marne est le seul compétent quels que soient le mode de paiement et les conditions de contrat.

La présente clause attributive de juridiction recevra application même en cas de clause différente figurant sur les documents commerciaux du client.

## 6 - Application

Sauf convention contraire écrite et acceptée de notre part, toute réservation implique l'adhésion du client aux présentes conditions générales de mise à disposition de véhicule avec chauffeur, celles-ci reçoivent toujours application sans qu'il nous soit besoin de réfuter d'éventuelles conditions contraires.

**Toute commande de service implique le respect de ces règles, le client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la commande, des conditions générales de vente énoncées sur le site. Les contrats sont aussi disponibles à bord de nos véhicules.**

# Conditions de mise à disposition de moto avec chauffeur (Transport de Colis)

## 1- Objet et définition du service

**ACCESS CITY BIKE** propose aux entreprises et aux particuliers demandeurs le transport de colis, de marchandises de petit volume en réseau régional. Le transport est effectué par véhicule motorisé à deux roues avec pilote habilité et a pour activité le transport de marchandises. Toute commande oblige de plein droit l'acceptation des présentes conditions sans réserve ni clause contraire pouvant figurer sur les bons de commandes et, ou dans les conditions générales d'achat.

## 2- Conditionnement

Le conditionnement, l'emballage, l'étiquetage, le calage dans l'emballage sont à la charge du client expéditeur. Les liquides et objets fragiles doivent être signalés dès la commande et au pilote, mais ne pourront faire l'objet de réclamation en cas de détérioration. Si la marchandise transportée est à l'origine d'une ou plusieurs dégradations du véhicule, les frais de réparation et remise en état sont à la charge exclusive du client expéditeur. Pour les objets de valeur **ACCESS CITY BIKE** préconise une assurance complémentaire à la charge du client.

## 3- Délai

Les délais seront définis à la commande mais si pour des raisons de sécurité routière, de grève, de météo, de manifestation, d'événement, d'accident, les délais se trouvaient non respectés aucune indemnité ne pourra être réclamée à **ACCESS CITY BIKE**. L'expéditeur sera informé du bon acheminement des marchandises par téléphone. Date et

heure de livraison seront mentionnées sur le bordereau d'accompagnement. En cas d'adresse erronée, d'absence du destinataire, des ordres seront pris par téléphone pour déposer la marchandise à un autre point de livraison ou simplement son retour. Dans tous les cas la course reste due. Vis-à-vis du client, **ACCESS CITY BIKE** est lié par une obligation de moyen et non de résultat. Conformément aux dispositions du contrat type de transport paru au J.O. du 7 mai 1988.

## 4- Restrictions

Ne sont pas pris en charge par **ACCESS CITY BIKE** les animaux vivants, les produits illégaux. Pour les matières dangereuses, chaque cas est à étudier suivant la législation en vigueur.

## 5- Prix et Facturation

Le tarif de la course est établi suivant notre barème, l'acceptation du prix se fait par mail. La facture est réglable par chèque au comptant sans escompte à réception de celle-ci. En cas de retard de paiement un intérêt de retard, suivant le taux légal en vigueur sera appliqué sur la facture. Selon la loi n° 92-1992 du 31 décembre 1992.

## 6 - Réclamations

Toute réclamation doit être adressée en recommandé dans les 24 heures ouvrables suivant la prestation à Fret-Moto. En cas de litige seul le tribunal de commerce de Meaux sera compétent.

**Toute commande de service implique le respect de ces règles, le client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la commande, des conditions générales de vente énoncées sur le site. Les contrats sont aussi disponibles à bord de nos véhicules.**